## Figh du jeûne

As Siyam = Al Imsak, cela correspond au fait de s'abstenir, et s'abstenir d'une chose équivaut à jeûner. Dans la langue arabe le fait de jeûner ne désigne pas que le fait de ne plus manger, dans la religion en revanche c'est juste de s'abstenir de tout ce qui peut rompre le jeûne (manger, boire, rapports, etc.).

Chaque communauté fait le jeûne de la manière qu'il lui est ordonné, et Allah nous a donné le jeûne le plus complet.

## Le jeûne a deux piliers :

- S'abstenir (de tout ce qui peut rompre le jeûne)
- La niya, l'intention de jeûner pour Allah et de la manière que le Prophète nous l'a enseigné.

## Le jeûne se divise en 2 :

- Le jeune obligatoire :
  - Ramadan : Ce mois a été légiféré pour plusieurs raisons / sagesses, on ne peut toutes les dénombrer mais l'on sait (d'après Ibn Al Qayyim) que :
    - Le jeûne purifie le corps et l'âme, cela car la nourriture permet à shaytan de prendre le dessus sur nous.
    - L'encouragement à l'ascétisme vis-à-vis de la dunya, et donc à œuvrer pour l'au-delà.
    - Comprendre comment les pauvres souffrent de la faim et de la soif, afin de se rendre compte de nos bienfaits
    - Et enfin le but le plus proéminent, le fait d'atteindre la Taqwa.
      D'œuvrer pour Allah en espérant sa récompense et de délaisser les péchés par peur de Lui.
  - Expiation : /Vœu : /
- Le jeune surérogatoire : /

Qui est concerné par l'obligation du jeûne ? Il y a 5 conditions pour les hommes et 6 pour les femmes :

- 1. L'Islam, le jeûne du kaffir n'est pas accepté
- 2. Al Boulough, le fait d'être pubère
- 3. Al 'Aql, le fait d'avoir de la raison, le fou n'a pas à jeûner
- 4. Le malade, si cela peut nuire à sa santé, mais il devra rattraper quand il sera guéri, s'il ne peut guérir il devra donner aux pauvres
- 5. Al Iqama, le fait d'être résident, car le voyageur n'est point concerné.
- 6. (Pour les femmes) Le fait de ne pas avoir de menstrues / lochies.